

Inspection de l'Education nationale
 Circonscription de **MONTARGIS OUEST**
Ecole Primaire des CATALPAS VILLEMANDEUR
14 classes

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU
 CONSEIL D'ECOLE DU 22 juin 2021**

Convocation adressée le 8 juin 2021 par la directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le 22 juin 2021 à 18h00, **en présentiel, avec public restreint (Max 10 personnes attendues)**

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme TRON	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme RAMBAUD Mme BRÉE Mme JACQUEMIN	Enseignants Enseignante Enseignante
Inspecteur ou inspectrice de l'éducation nationale	
M.RAISONNIER	
ELUS	
M. DUPORT	Adj. aux Affaires Scolaires
PARENTS D'ELEVES	
Mme FISSON Mme BLONDEAU Mme KAF	Elue titulaire Elue titulaire Elue titulaire
DDEN	
Mme BOISROUX	

Membres invités

Nom	Qualité
Mme ADOBET	Directrice des Ressources, mairie de Villemandeur

Membres absents excusés

Nom	Qualité
M.RAISONNIER Mme SERRANO Mme NEZONDET Mme ROLLAND MME BOUCHHEBOUT MME ROTA	IEN Maire Enseignante spécialisée Enseignante Enseignante

MME STRIPPOLI MME KISZKO MME LERITEAU MME TCHOULKINE MME CHATELLIER MME DELOINCE MME GILLES M.MOREAU	Enseignante Enseignante Enseignante Enseignante Enseignante Enseignante Enseignante Enseignant
Mme BOISROUX	DDEN
Mme OUCHFOUNE M. PALIERNE Mme TEMPLIER Mme CREFF Mme PLANCHE Mme TOYTOGLU Mme MOUSSEL Mme WITTEMEYER Mme PLANCHE	Elue titulaire Elu titulaire Elue titulaire Elu titulaire Elue titulaire Elue titulaire Elue titulaire Elue titulaire Elue titulaire

Pour introduction, la Présidente nomme une secrétaire de séance : Mme RAMBAUD

Ordre du jour

- Carte d'identité de l'école 2020/2021 et 2021/2022
- Crise sanitaire et protocole(s) à l'école des Catalpas
- Bilan des projets de l'année 2020/2021 et perspectives 2021/2022
- Travaux : bilan et perspectives
- Sécurité
- Coopérative scolaire : bilan
- Questions diverses : parole aux représentants élus
- Préparation de la rentrée scolaire 2021/2022

1- Carte d'identité de l'école 2020/2021 et 2021/2022

Pour mémoire, la carte d'identité 2020/2021 est présentée :

Classes	Enseignant(s)	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Ulis	Total
C1	Brée	9	14								23
C3	Tchoulkine	8	14								22
C2	Gilles	7		16							23
C4	Leriteau	9		15							24
J1	Kiszko		11	8							19
J2	Deloince				27						27
J3	Chatellier				9	16					25
E2	Jacquemin					27				2	27
E6	Rota						25			1	25
E4	Rolland						15	11		2	26
E5	Bouchebout							26		4	26
E3	Strippoli							11	14	2	25
E1	Moreau								25	2	25
Préfa	Rambaud (Ulis)										
		33	39	39	36	43	40	48	39	13	317

La carte d'identité prévisionnelle 2021/2022 est présentée à la suite :

Classes		PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Ulis	Total
Maternelle	PS MS	10	19								29
	PS MS	12	17								29
	PS GS	5		18							23
	PS GS	5		18							23
Elémentaire	CP				24						24
	CP CE1				20	4					24
	CE1					23					23
	CE1 CE2					6	15			2	21
	CE2						22				22
	CE2 CM1						5	18		1	23
	CM1							23			23
	CM2								27	4	27
	CM2								26	4	26
ULIS										+3	
		32	36	36	44	33	42	41	53	14	317

Mme Tron indique que pour l'année prochaine, une classe « glisse » de la maternelle vers l'élémentaire.

Le nombre de classes reste le même, 13 classes ordinaires et un dispositif ULIS. Il n'y a pas de conséquences sur la décharge de direction qui reste à 100%.

Le nombre d'élèves reste stable.

Les directives ministérielles indiquent pour la rentrée de septembre 2021 que les classes où il y a des CP, des CE1 et des GS les effectifs sont limités à 24.

Mme Adobet précise que de nouveaux programmes de construction sont attendus dans les prochaines années sur le secteur de l'école.

Il faut noter qu'en cette fin d'année scolaire, il y a une augmentation des départs en congés scolaires anticipés. Mme Tron rappelle que dans cette situation, les représentants légaux doivent faire la demande auprès de Monsieur l'Inspecteur.

2- Crise sanitaire et protocoles(s) à l'école des Catalpas

Mme Tron donne les informations suivantes :

- DE NOMBREUSES ADAPTIONS ET MODIFICATIONS ONT EU LIEU AU COURS DE L'ANNÉE
- RESTAURATION, SENS DE CIRCULATION, DÉPLACEMENT DES CONGÉS SCOLAIRES, ZONAGE DE LA COUR
- NON BRASSAGE, NON RÉPARTITION DES ÉLÈVES EN CAS D'ABSENCE NON REMPLACÉE
- FERMETURE DES CLASSES À L'APPARITION D'UN CAS POSITIF, INFORMATION AUX FAMILLES DE LA CLASSE
- NON RÉPARTITION DES ÉLÈVES ULIS AU MOIS DE MAI

En résumé il y a eu:

- 5 fermetures de classes au mois de mai (deux fratries concernées = 4 classes+ 1 cas isolé)
- 10 cas positifs dont 5 cas positifs détectés dans des classes déjà fermées,
- 7 cas contact dans leur foyer (isolement J+17)
- 3 cas contact hors foyer (isolement J+10)
- 1 personnel AESH cas contact (sans fermeture de classe)
- La campagne de dépistage tests salivaires : 238 élèves testés le 10 juin : pas de retour positif signalé

Au 11 juin : 9 classes impactées sur 14 par des isolements/fermetures/absences....

Au 17 juin, 11h15 : autorisation d'enlever les masques dans les espaces extérieurs

- LA PRISE DE DÉCISION DE FERMETURE PROVIENT DU MÉDECIN RÉGULATEUR DE LA CELLULE COVID ET/OU DE L'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE
- LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE A ÉTÉ ENGAGÉE À CHAQUE FOIS AVEC ENVOIS NUMÉRIQUES, PHOTOCOPIES À L'ÉCOLE, DÉPÔT DANS LES BOITES AUX LETTRES DES FAMILLES,
- L' INFORMATION A ÉTÉ FAITE AUX FAMILLES DES CLASSES CONCERNÉES , À LA MUNICIPALITÉ,...

3- Bilan des projets de l'année 2020/2021 et prospectives 2021/2022

L'année écoulée a été particulière, des projets envisagés non pas aboutis, d'autres ont pu être réalisés.

Mme Adobet précise que les interventions (prises en charge financièrement par la municipalité) ont pu être maintenues en éducation sportive et en éducation musicale.

Les différents projets sont brièvement rappelés :

BILAN DES PROJETS 2020/2021

PROJETS NON ABOUTIS

- ÉCOLE ET CINÉMA
- COURSE DE RÉGULARITÉ
- CLASSE DE DÉCOUVERTE
- IMPROÉCOLE (COMÉDIENS PROFESSIONNELS)
- ARRÊT DU CONSEIL DES ÉLÈVES EN AVRIL (BRASSAGE)
- CYCLE NATATION
- ACCUEIL À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
- PARTICIPATION AUX CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES
- PARTICIPATION AU TÉLÉTHON
- PARTICIPATION À LA FÊTE DES ÉCOLES
- PARTENARIAT AEM
- SPECTACLE MATERNELLE (3 CHARDONS)
- LIAISON AVEC LE COLLÈGE : PAS DE VISITE POSSIBLE EN PRÉSENTIEL, RENCONTRE PRINCIPALE ADJOINTE

PROJETS RÉALISÉS, MENÉS

- GOUTERS DE NOËL/ GALETTE AVEC AMÉNAGEMENTS
- REMISE DES DICTIONNAIRES CM2
- CONSEIL DES ÉLÈVES : CONCOURS DE DESSIN
- IMPROÉCOLE (CM)
- CLASSE PONEY POUR LES GS (RÉDUCTION DU NOMBRE DE SÉANCES)
- EXPOSITION SCIENTIFIQUE FRMJC
- PROJET OXYGÈNE DU 14 AU 18 JUIN ET +**
- ÉDUCATION MUSICALE (CONCERTS DU 24 JUIN)
- LIAISON GS CP (ACCUEIL EN CLASSE, SANS BRASSAGE)
- ACCUEIL DES FUTURES PS (28, 29 JUIN ET 1^{ER} JUILLET)

L'année scolaire 2021/2022 se profile d'ores et déjà, avec les projets suivants :

PROSPECTIVES 2021/2022

- ÉCOLE ET CINÉMA, CINÉMATERNELLE
- CONSEIL D'ÉLÈVES
- ÉDUCATION MUSICALE : CHORALE(S), CONCERTS
- IMPROÉCOLE
- EPS : COURSE DE RÉGULARITÉ (INVITER D'AUTRES ÉCOLES), RENCONTRES SPORTIVES (INVITER D'AUTRES ÉCOLES) TYPE OLYMPIADES DES SPORTS
- SCIENCES : EXPOSITION FRMJC
- SI CLASSE DE DÉCOUVERTES, ELLE SERA ORGANISÉE EN 2022 POUR LES CM
- SAISON CULTURELLE MUNICIPALE
- PARTENARIATS AVEC LA MUNICIPALITÉ (CÉRÉMONIES, TÉLÉTHON, ...) ET L'AEM
- SERVICE SANITAIRE (PARTENARIAT AVEC ÉTUDIANTS MÉTIERS DE LA SANTÉ) THÉMATIQUE HYGIÈNE BUCCODENTAIRE ET LES ÉCRANS

• DES PROJETS SPÉCIFIQUES À CERTAINES CLASSES :

- EDD, BIODIVERSITÉ
- 30 MIN DE SPORT PAR JOUR
- EPS MATERNELLE/CM
- ÉDUCATION ARTISTIQUE : 36 ŒUVRES
- NUMÉRIQUE : INTERVENTIONS DE L'ERUN (PROGRAMMATION)
- CLASSE D'EAU (MATERNELLE)
- ...

Ces différents projets nécessitent parfois des financements de la mairie et/ou de la coopérative scolaire.

Mme Adobet et M.Duport annoncent qu'une saison culturelle va voir le jour sur la ville, avec un axe spécial enfants et familles. La coopération avec les écoles est déjà actée.

Des manifestations du type « théâtre, théâtre de rue, cinéma, marionnettes » sont déjà envisagées, voire programmées. Le domaine de Lisledon, la ville, le centre culturel seront des lieux privilégiés.

Des séances de cinéma en plein air sont prévues dès cet été (22/7 et 27/08).

D'autres actions sont prévues autour du thème du Développement durable « semaine mon village, ma planète » en octobre 2021.

Un spectacle est prévu le 12/12

Un festival des enfants est annoncé les 21 et 22 mai 2022.

4- Travaux : bilans et prospectives

Les axes les plus importants depuis le dernier conseil d'école sont les suivants :

TRAVAUX ET ACQUISITIONS

- SÉCURISATION TOILETTES CHARENTREAU (MURET+ VERROUS)
- RÉNOVATION DES TABLEAUX EN E6 ET J3
- RÉNOVATION (PEINTURE) DU PRÉAU COUVERT
- INSTALLATION NOUVEAUX BANCS SUR LA COUR ÉLÉMENTAIRE
- SÉCURISATION REMBARDE BÂTIMENT MATERNELLE
- INSTALLATION DU NOUVEAU PORTAIL JODON (OUVERTURE AUTOMATIQUE ET VISOPHONE)
- ORDINATEUR PORTABLE POUR LA DIRECTION

- Sans oublier l'entretien quotidien et les interventions « d'urgence »...
- Un courrier a été transmis pour des demandes d'aménagement dans les classes (déménagement, rehausser des tables, régler la hauteur des tableaux, installer des étagères,)
- Projet de réhabilitation des Catalpas
- Plan numérique

Un projet de réhabilitation de l'école est en cours, il concernera essentiellement le bâtiment de la maternelle et celui de la restauration. Les travaux sont prévus pour l'été 2023 et 2024.

Les deux écoles de Villemandeur vont bénéficier du plan de relance gouvernemental ce qui permettra d'acquérir du nouveau matériel numérique (Vidéoprojecteurs, tablettes, robots à programmer). 36 000€ seront investis par la municipalité.

5- Sécurité et santé

En résumé :

- 5 exercices réglementaires ont été réalisés cette année (2 PPMS + 3 évacuations incendie) avec l'aide d'un agent du service technique
- Travail de réflexion en lien avec M.Pollet (réfèrent sécurité de la municipalité) a été mené.

Mme Tron insiste sur l'importance du respect des horaires quant à la fermeture des portails à 8h30.

Pour rappel, les portails ouvrent dès 8h20 pour permettre le début des cours à 8h30. Les familles qui arrivent à 8h35 vont retrouver les portes closes et vont devoir patienter.

Il faut aussi ajouter que l'école a bénéficié de l'emploi de deux jeunes en contrat « service civique » depuis novembre jusqu'au début du mois de juin. Les demandes pour l'an prochain sont déjà faites.

Les visites médicales ont finalement eu lieu pour les élèves de moyenne section et ceux de grande section.

L'école a accueilli plusieurs stagiaires en maternelle, ce qui engage la municipalité et l'implication des atsem.

Mme Adobet annonce que l'an prochain, la municipalité accueillera aussi une stagiaire qui prépare le CAP petite enfance. Elle viendra en renfort dans les différentes classes de maternelle des écoles de Villemandeur.

6- Coopérative scolaire : bilan

Mme Brée présente le bilan de la coopérative scolaire.

- RAPPEL : IL N'Y A PAS EU D'APPEL AUX DONNÉS DES FAMILLES POUR 2020/2021

ENTRÉES	
PHOTOS	1 620,20€
SUBVENTION MAIRIE	3 840,00€
TOTAL	5 440,20€

<u>SORTIES</u>	
COOP CLASSES	1 400,00€
ASSURANCE/ADHÉSION OCCE	607,56€
ACHATS DIVERS (REMBOURSEMENT BIBLI)	29,90€
GROS ACHATS (ENCEINTE, JEUX DE SOCIÉTÉS, JEUX DE COUR, VÉLOS, LIVRES...)	5 013,35€
<u>IMPROÉCOLE</u>	900,00€
EXPO SCIENCES	880,00€
DANSE ULIS	300,0€
OXYGÈNE (CONTE, CAR, MUSICIENS - 600,00+475,00+2100,00)	3 175,00€
SORTIE MAISON DE LA NATURE	1 18,00€
TOTAL	12 423,00€

Il faut retenir que le Solde début d'année était de 18 662,51€ et que le Solde de fin d'année est de 11 678,90€.

M. Duport annonce une bonne nouvelle, l'école reçoit un don en espèces de 140.00€ de la part des gens du voyage récemment installés près du plateau sportif et qui pour certains étaient des anciens élèves.

Mme Tron les remercie chaleureusement.

7- Questions diverses : parole aux représentants élus

Un questionnaire a été distribué à toutes les familles (cahier de liaison).

Mme Blondeau, représentante élue, a préparé le compte-rendu suivant :

Retour des questionnaires aux familles

Conseil école 3 - 22/06/21

Nombre de questionnaire rendus : 29 dont : 13 simplement signés ou indiquant RAS.

➤ Retours positifs :

Une famille indique ouvertement sa satisfaction de l'école sans précision.

Une famille fait savoir qu'elle a apprécié la démarche du dépistage collectif,

Une autre qu'elle apprécie l'équipe périscolaire.

Ajoutons que les enfants étaient ravis de la sortie à Lisedon (retour d'élèves de CE2)

➤ Remarques et questionnements :

❖ Temps de classe :

- Une famille aimerait « plus de sport » ... (est-ce quantitatif ou diversité des activités sportives ?)

Réponse de Mme Tron : la répartition horaire annuelle est de 3h EPS par semaine. Il y a des périodes où les élèves ont plus de 3h (le temps de transport piscine est compté dedans par exemple), et des périodes moins. La répartition est annualisée. La crise sanitaire et la météo n'ont pas été des éléments facilitants.

- En quoi une sortie au cinéma est-elle une sortie pédagogique ?

Réponse de Mme Rambaud, de Mme Tron : on apprend à aller au cinéma, à être spectateur. Cette action permet l'accès à la culture.

- La préparation à l'entrée au collège : une famille déplore le peu de préparation donnée par les enseignants. Serait-il possible de présenter le fonctionnement en général du collège aux élèves si ce n'est pas déjà envisagé ?

Réponse de Mme Tron : une visioconférence a été proposée par l'équipe du collège à destination des parents des futurs sixièmes. La crise sanitaire n'a pas permis la visite du collège.

La préparation se fait en classe (rythme de travail, organisation...) même si elle n'est pas expressément nommée.

Les enseignants de cycle 3 ont rencontré Madame la principale adjointe du collège pour préparer l'arrivée des élèves en septembre 2021

Mme Blondeau propose d'organiser une rencontre entre des parents dont les enfants sont au collège et les parents de CM2 intéressés.

Cette rencontre pourra se faire à l'école, dans le cadre du protocole en vigueur.

❖ Le temps de récréation :

- Une famille s'interroge sur la pratique de punition collective : le décompte de temps de récréation pour l'ensemble de la classe ?
-

Réponse de Mme Tron : il n'y a pas de punition collective, il y a des recadrages qui permettent à chacun de passer d'une situation parfois tendue, bruyante à une situation sereine. Ces temps ne dépassent pas trois minutes sur les 15 consacrées à la récréation.

- En cas de chute avec égratignure, êtes-vous autorisé à utiliser du désinfectant car un parent s'étonne que son enfant n'ait eu que de l'eau (sur une égratignure suintante)

Réponse de Mme Tron rappelle qu'effectivement, (sauf exception) les produits désinfectants ne sont pas utilisés.

- Le bac à sable et l'hygiène : rappel de la réponse du 2^e conseil

Il est bâché depuis cette année.

Le sable est régulièrement nettoyé.

Dans la cour de l'élémentaire, il n'y a pas de bac à sable, mais il y a des espaces où les élèves peuvent creuser, construire, ... jouer avec le sable.

Les objectifs sont multiples : vivre ensemble, jouer ensemble, construire ensemble, se prêter le matériel,... C'est un lieu de socialisation qui complète l'éventail des jeux proposés aux élèves sur les temps de récréation.

« Des enfants qui jouent sont des enfants occupés »

Le matériel n'est utilisé que par un seul groupe (même récréation). Il reste au repos pendant plus de 12h, d'un jour à l'autre.

❖ Le protocole sanitaire :

- Est-ce que tous les cas de covid survenus dans l'école ont été communiqués aux parents ? Combien y a-t-il eu de cas finalement depuis le retour du confinement ?

Mme Tron renvoie au point « protocole », précédemment dans le compte-rendu.

- Une famille pense que le protocole sanitaire n'est pas toujours appliqué notamment le brassage des classes (et trouve choquant d'utiliser 2 allers-retours en car sans pique-nique en extérieur).

Mme Tron répond que non, le brassage n'existe pas et que dans cette logique, lors des sorties organisées, un car a été prévu pour chaque classe même si cela a engendré des coûts supplémentaires et une pollution également supplémentaire. Dans cette même logique, les déjeuners en extérieurs n'ont pas été organisés.

- La séparation dans la cour est difficile pour les enfants. Les allègements de protocole vont-ils permettre de les supprimer ?

Mme Tron s'appuie sur les protocoles qui évoluent.

- Serait-il possible de rouvrir les accès à l'école par les deux portails ? (Comme avant tous les protocoles)

Mme Tron répond que les deux portails sont ouverts et qu'il ne sera toujours pas possible de choisir le portail qui convient le mieux à la rentrée. Les souhaits sont recevables mais ce point sur la sécurité n'est pas négociable.

❖ La restauration scolaire :

- Demande pour les enfants qui ne mangent pas de viande : peut-on leur donner autre chose à la place ?

Mme Adobet répond que non, il n'y a pas de repas de substitution.

- Les goûts particuliers de certains menus (raviolis aux épinards tous les deux semaines) : rappel de la réponse du 2^e conseil

Les repas « plaisir » correspondent à des goûts qui sont personnels. Un « steak -frites » en restauration collective n'a rien à voir avec un « steak frites » préparé à la maison, ou à la minute comme au restaurant.

Servir des nems, des moules correspondent aux « repas plaisir », ils participent aussi à l'éducation aux goûts. Des plats sont parfois mieux aimés à la maison mais parfois aussi plus appréciés au restaurant scolaire.

- Le menu végétarien permet-il un apport suffisant en protéines (est-il équivalent à un repas carné) ?

Mme Adobet précise que les menus répondent à des normes qualitatives et quantitatives réglementées.

- Est-il possible de proposer plus de féculents (pâtes, riz) ? plus de fruits ?

Mme Adobet répond que les élèves peuvent se resservir de tous les aliments.

- Bruit à la cantine : renvoi à la réponse déjà faite au 2^e conseil ?

Mme Adobet réaffirme que oui, 80 élèves dans une même pièce, cela fait du bruit. Le temps méridien reste un temps de détente, on ne peut systématiquement demander le silence. Des tests ont été réalisés, ils indiquent que le seuil d'alerte n'est pas dépassé... Les travaux de réhabilitation qui concernent aussi le réfectoire pourront permettre d'envisager une réflexion sur ce sujet (avertisseur lumineux).

- Y a-t-il des punitions collectives sur la pause méridienne ? (Une famille veut faire savoir que son enfant appréhende la cantine à cause de cette « pratique »)

Mme Adobet répond que c'est une pratique qui n'a pas lieu d'être. On parle également de recadrage parfois nécessaire, pas de punition collective.

- Une demande pour augmenter la part des produits bio et locaux dans les assiettes : serait-ce réalisable ? est-ce envisageable ?

Mme Adobet répond que la priorité est faite aux aliments qui proviennent de moins de 80km (donc local) sauf en ce qui concerne la viande et les féculents. Les filières ne sont pas encore optimisées.

Il y a un repas bio une fois par semaine.

❖ L'accueil périscolaire

- A nouveau est pointé le souhait d'activités périscolaires sur le temps d'accueil comme de l'étude/ aide aux devoirs, des activités artistiques, des cours d'anglais. Lors de précédents conseils, était évoquée une possible réflexion à ce sujet. Ce sujet a-t-il été discuté et des pistes sont-elles avancées ?

Rappel réponse au précédent conseil

Réponses de la municipalité : Les devoirs peuvent être faits sur le temps de l'accueil.

Les élèves arrivent vers 16h40 à la garderie, ils s'installent, le goûter est pris en commun jusque vers 17h10 et les 1ers départs ont lieu généralement vers 17h30. Le temps où tout le monde pourrait bénéficier d'atelier spécifique est donc court. Le personnel propose donc des activités « flash », rapides à mettre en place, rapides à réaliser....

Des activités artistiques sont proposées très régulièrement.

- Pourquoi n'y a-t-il pas de centre de loisirs à Villemandeur le mercredi ?

Mme Adobet répond que le centre de loisirs (pour les mercredis) est installé à Pannes, il y a un partenariat entre les deux communes, le centre a été conçu en ce sens.

- Toujours le manque de surveillance déploré : point déjà répondu dans les conseils précédents

Réponses de la municipalité : Le taux d'encadrement de la surveillance méridienne est plus important que celui des récréations sur le temps scolaire. A ce jour, 6 adultes surveillent l'équivalent de 3.5 classes (80 élèves) en élémentaire entre 11h30 et 13h20, où deux services sont organisés. Les surveillants n'ont pas la même autorité naturelle que les enseignants. Les contrats établis pour certains (8h/semaine) rendent le recrutement difficile. Le personnel recruté n'a pas toujours de qualifications spécifiques mais bénéficie d'une formation interne et d'un accompagnement très régulier (réunions de service, moments d'échanges). La période janvier-février a été sensible, les choses semblent plus apaisées depuis la rentrée de Mars (météo ? repos ?).

❖ Voirie :

- Mêmes remarques qu'aux précédents conseils : certains déplorent le manque de stationnement et la forte circulation à 16h30 - renvoi aux réponses des précédents conseils
Proposition de rappel du compte-rendu du 1^{er} conseil :

La problématique du stationnement autour de l'école est un sujet connu de la mairie et étudié : le nombre d'emplacements est considéré comme suffisant puisque certains parkings ne sont pas complets : il est ainsi rappelé que le parking de l'église est à moitié vide le matin et qu'il y a des places dans les rues tout autour de celles des écoles.

La rue Chaintreau n'est pas estimée dangereuse notamment grâce à la présence de l'agent municipal (Aymé) qui fait traverser les enfants en étant soucieux de leur sécurité aux abords de l'école. Fermer complètement la circulation (telle que cela a été testé en juin) a créé beaucoup de mécontentement et a posé trop de problèmes pour les bus.

La rue Jodon comporte suffisamment de stationnement à quelques pas du portail.

Quant à la solution de n'ouvrir qu'un seul portail, elle engendrerait pour le coup une hausse du stationnement sauvage rue Chaintreau. La police municipale passera pour évaluer la situation et sanctionner les écarts (mais elle doit à ces heures-là assurer la sécurité à divers endroits de la ville et notamment des deux écoles et du collège).

Mme Adobet précise que la municipalité a fait une demande à l'agglo pour l'installation d'un plateau (passage large et surélevé) dans la rue Chaintreau.

- Une famille s'inquiète du non-respect du code de la route par les élèves arrivant en vélo.
- Le parking vélo pour les élèves semble trop petit et n'est pas couvert. Serait-il envisageable de l'améliorer ?

Mme Tron répond que les élèves sont sensibilisés à l'éducation routière (APER), les rappels sur le port du casque sont faits très régulièrement.

Quant au parking vélo, il est rarement occupé à 100%. Le fait de le couvrir n'est, à ce jour, pas à l'étude.

Certes il y avait de nombreux vélos posés sur le grillage ces dernières semaines, le vendredi, car le cycle « vélo », activité d'EPS, a duré 6 semaines pour deux classes de CM.

8- Préparation de la rentrée scolaire 2021/2022

Mme Tron précise les points suivants :

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2021 /2022

TRANSMISSION DES INFORMATIONS ET DES LISTES DE FOURNITURES EN JUIN AUX FAMILLES, ELLES SERONT AFFICHÉES AUX DEUX ENTRÉES DE L'ÉCOLE, SUR LE PORTAIL NUMÉRIQUE DE LA MAIRIE, ET SUR LE SITE INTERNET DE L'ÉCOLE

RENTRÉE DES PERSONNELS LE 31 AOÛT, RÉUNIONS DE TRAVAIL, ACCUEIL D'UN (AU MOINS) NOUVEAU COLLÈGUE

AFFICHAGE LISTES DES CLASSES LE MERCREDI 1 SEPTEMBRE EN FIN DE JOURNÉE

RENTRÉE POUR TOUS LES ÉLÈVES LE 2 SEPTEMBRE À 8H20

PORTAIL [CHARENTREAU](#) POUR LES ÉLÉMENTAIRES, PORTAIL [JODON](#) POUR LES MATERNELLES (ET FRATRIE)

RÉCRÉATIONS DÉCALÉES (GROUPES DE CLASSES) LE MATIN ET L'APRÈS-MIDI, 2 SERVICES DE RESTAURATION

DÉCHARGE DE DIRECTION RESTE À L'IDENTIQUE

SERVICE CIVIQUE : DEMANDE FAITE POUR

SERVICE SANITAIRE (PARTENARIAT AVEC ÉTUDIANTS DU MONDE LA SANTE) : DEMANDE FAITE

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS : UNIQUEMENT PAR CORRESPONDANCE

Pour terminer ce conseil d'école, Mme Tron tient à remercier bon nombre de personnes :



J'ADRESSE MES REMERCIEMENTS LES PLUS CHALEUREUX AUX SERVICES DE LA MUNICIPALITÉ , AUX CHEFS DE SERVICE COMME AUX AGENTS, POUR NOS ÉCHANGES, NOTRE COOPÉRATION

AU SERVICE ENFANCE, POUR TOUTE LA GESTION ADMINISTRATIVE,

AU SERVICE DU PERSONNEL ET À TOUS LES AGENTS (ENTRETIEN, SURVEILLANCE, GARDERIE, RESTAURATION) QUI AGISSENT AU QUOTIDIEN DANS NOTRE ÉCOLE,

AU SERVICE TECHNIQUE POUR TOUS LES AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

A MADAME LE MAIRE , À MONSIEUR L'ADJOINT, À MADAME LA DIRECTRICE DES RESSOURCES

REMERCIEMENTS



MERCI AUX PARENTS INVESTIS D'UNE MANIÈRE OU D'UNE AUTRE DANS LA VIE DE L'ÉCOLE



Nous avons ce soir une pensée toute particulière pour Aymé de Goyon, à qui nous souhaitons un bon rétablissement

JE REMERCIE SINCÈREMENT TOUS MES COLLÈGUES, LES ATSEM, LES INTERVENANTS ET L'ÉQUIPE DE CIRCONSCRIPTION POUR LEUR CONFIANCE, LEUR SOUTIEN SANS FAILLE ET LEUR ENGAGEMENT PROFESSIONNEL



La séance est levée à 20h20.